

DÉPARTEMENT
des ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

VILLE DE
**CHÂTEAU-ARNOUX
SAINT-AUBAN**



REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 30 JANVIER 2025

**OBJET : CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE LA SALLE DE RÉUNION
DES "LOCAUX ASSOCIATIFS" SITUÉE AVENUE DU STADE**

L'an deux mille vingt-cinq et le trente Janvier à dix-huit heures,
le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé
dans la salle des Fêtes de CHÂTEAU-ARNOUX–SAINT-AUBAN, sous la présidence de
Monsieur René VILLARD, Maire de CHÂTEAU-ARNOUX – SAINT-AUBAN.

Etaient présents :

M. VILLARD René – M. BENOIT Gérard – M. ROVIRA Marc – Mme FALAIX Evelyne – M. JULLIEN Bernard – Mme PELEGRINA Geneviève – M. JULIEN Guillaume – Mme PIERRAT Brigitte – M. DALCANT Jacques – Mme BARDIES Frédérique – M. HERNANDEZ Antoine – Mme SZAFRANSKI Nathalie (Arrivée à 18 H.21 – Point N° 3) – M. FAYET Stéphane – Mme SACCO Virginie – Mme TOUMANI Soréa – M. BERTRAND Philippe – M. DELAHAYE Guy – Mme ORSINI Chantal – M. MEGUEDMI Smail – Mme PIOZIN Patricia – Mme GIACHINO Lisa (Arrivée à 18 H.12 – Point N° 2).

Ont donné procuration :

Mme OBELISCO Francine a donné procuration à M. ROVIRA Marc
Mme LAQUET Laura a donné procuration à M. VILLARD René
M. CARMONA Alain a donné procuration à M. HERNANDEZ Antoine
M. DI GIOVANNI Alexandre a donné procuration à Mme SZAFRANSKI Nathalie
M. RICHELME Jean-Marc a donné procuration à M. BERTRAND Philippe

Absents excusés :

M. RISSO Gilbert – Mme AYMES Patricia – Mme UGHETTO Wendy.



MME FREDERIQUE BARDIES A ETE DESIGNEE SECRETAIRE DE SEANCE.

Conseil Municipal de CHÂTEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN du 30 Janvier 2025
 Délibération N° DM_20250130N010

OBJET : CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE LA SALLE DE RÉUNION DES "LOCAUX ASSOCIATIFS" SITUÉE AVENUE DU STADE

Monsieur Bernard JULLIEN, 5^{ème}Adjoint, sur invitation de Monsieur le Maire, informe l'Assemblée que l'association "La Marelle" n'utilise plus la salle de réunion des "locaux associatifs", sise avenue du Stade depuis son déménagement à l'Espace Henri Wallon.

Il informe :

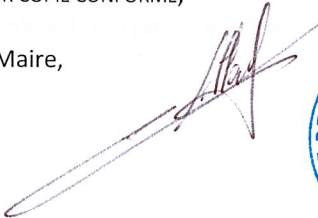

- Que plusieurs associations en ont demandé l'usage à savoir : "Trail Loisirs CASA", "Randurance", "Sport Loisirs Moyenne Durance", "Association des Parents d'Elèves - FCPE" et "La Populaire",
- Que la mutualisation de ce local leur a été proposée et un planning d'utilisation de ladite salle a été établi entre toutes les associations,
- Qu'une convention avec une mise à disposition à titre gracieux de cette salle a été établie avec chacune des associations utilisatrices (voir convention type jointe).

Il précise que cette mise à disposition pour l'association "La Populaire" est temporaire car cette association est en recherche de locaux pour son activité.

Monsieur le Maire propose alors aux membres du Conseil Municipal, de l'autoriser à signer les conventions avec chacune des associations utilisatrices à savoir à ce jour, "Trail Loisirs CASA", "Randurance", "Sport Loisirs Moyenne Durance", "Association des Parents d'Elèves - FCPE" et "La Populaire"

OÙ CET EXPOSE, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide A L'UNANIMITE :

➤ **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les conventions (convention type jointe) entre la Commune et chacune des associations utilisatrices pour la mise à disposition de la salle de réunion des "locaux associatifs", située avenue du Stade.

<p>AFFICHÉE LE :</p> <p>RETIRÉE LE :</p> <p>T <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>NOMENCLATURE N° : 3.3</p>	<p>CHATEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN, LE TRENTE JANVIER DEUX MILLE VINGT-CINQ. FAIT ET DELIBERE A CHATEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS POUR COPIE CONFORME,</p> <p>Le Maire,</p> <p style="text-align: right;"></p> <p style="text-align: right;">René VILLARD</p> <p style="text-align: right;"></p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------